

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

ÉTRANGER CONFIE À L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

<p>Vous devrez présenter les originaux et fournir les photocopies des documents mentionnés. <u>TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ</u></p>	<p>Cadre réservé à l'administration</p>
<p>En cas de 1ère demande et si vous êtes en situation irrégulière sur le territoire français : 50€ en timbres fiscaux (sauf si vous avez été confié à l'aide sociale à l'enfance avant l'âge de 16 ans).</p>	
<p>Passeport original (pages d'identité, visa, cachets d'entrée et de sortie). <i>À défaut de passeport, ma carte nationale d'identité ou ma carte consulaire accompagnée d'une attestation de demande de passeport avec photo</i></p>	
<p>Un extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance, si besoin traduit par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français</p>	
<p>Un justificatif de domicile datant de moins de six mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - facture (électricité, gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou bail de location ou quittance de loyer (à l'exception de celle fournie par un particulier) ; ou taxe d'habitation - si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois - si vous êtes hébergé par un particulier : <ul style="list-style-type: none"> ▪ une attestation de l'hébergeant datée et signée ▪ photocopie de la carte d'identité ou de séjour de l'hébergeant ▪ facture (électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet) de l'hébergeant 	
<p>2 photographies d'identité récentes et parfaitement ressemblantes non coupées, non scannées, conforme au minimum à la norme ISO/IEC 19794 - 5 : 2005</p>	
<p>Questionnaire « formulaire de demande de titre de séjour »</p>	
<p>En cas de renouvellement, copie de votre titre de séjour</p>	
<p>Déclaration sur l'honneur selon laquelle vous ne vivez pas en France en état de polygamie (si vous êtes marié et ressortissant d'un Etat autorisant la polygamie)</p>	
<p>En cas de 1er renouvellement, Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) que j'ai conclu avec l'office français d'immigration et d'intégration (OFII) ainsi que les attestations remises à l'issue du contrat (formation linguistique, formation civique, session d'information sur la vie en France, bilan de compétences)</p>	
<p>Étranger confié à l'Aide sociale à l'enfance avant l'âge de 16 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En cas de 1ère demande : Justificatif de placement : document attestant du placement au service de l'aide sociale à l'enfance avant 16 ans (ordonnance de placement provisoire et jugement de mise sous tutelle ou, en cas de placement volontaire, décision cosignée des services départementaux et des titulaires de l'autorité parentale, et prise en charge par le conseil départemental). ▪ Justificatifs relatifs à l'activité professionnelle salariée ou à la formation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> - inscription dans un établissement scolaire ; - contrat de travail ou d'apprentissage ; - attestation du responsable du centre de formation. ▪ Nature des liens avec la famille restée dans le pays d'origine : tout document probant y compris actes de décès des membres de la famille à l'étranger, perte de l'autorité parentale des parents restés sur place,... ▪ Insertion de l'étranger dans la société française : attestation de la structure d'accueil (foyer ou famille d'accueil) ▪ Récit de vie ▪ En cas de renouvellement, justificatifs du caractère réel et sérieux du suivi de la formation (évaluation, relevé de notes, attestation d'assiduité). 	

Mineur placé auprès de l'aide sociale à l'enfance entre 16 et 18 ans :

- Documents attestant du placement à l'aide sociale à l'enfance (décision judiciaire ou, en cas de placement volontaire, décision cosignée des services départementaux et des titulaires de l'autorité parentale).
- Justificatifs du suivi réel et sérieux depuis au moins 6 mois d'une formation destinée à lui apporter une qualification professionnelle (relevé de notes, attestation d'assiduité).
- Tout document établissant la nature des liens avec la famille restée dans le pays d'origine (actes de décès des membres de famille, perte de l'autorité parentale des parents restés sur place, etc.).
- Avis de la structure d'accueil sur l'insertion dans la société française.
- Récit de vie.
- Dossier de demande d'autorisation de travail constitué par l'employeur (CERFA n° 15186*01) correspondant à la nature de l'activité salariée exercée dans le cadre de la formation en alternance.
- En cas de renouvellement, justificatifs de la poursuite de la formation professionnalisante (évaluation, relevé de notes, attestation d'assiduité, attestation émanant du tuteur au sein de l'entreprise d'accueil...).

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° AGDREF :

dossier complet

dossier incomplet → au besoin, date du courrier de demande de pièces complémentaires :